



AIDE AUX VICTIMES
DE VIOLENCE EN COUPLE

RAPPORT ANNUEL

20
20

LE COMITÉ

Laurence ODY BERKOVITS, avocate, présidente

Antoine ANKEN, notaire (→ 21.01.20)

Pierre CONNE, Dr Méd., MSc, député au grand Conseil Genevois (législature 2018-23)

Franceline DUPENLOUP, membre fondatrice, ancienne responsable égalité DIP (dès le 30.06.20)

Lorena HENRY, avocate

Valérie LAEMMEL-JUILLARD, avocate, ancien juge

Camille MAULINI, avocate

Claire SMITH, entrepreneuse et investisseuse (→ 21.01.20)

Michèle SORMANI-NIELSEN, consultante en changements organisationnels et structurels (dès le 30.06.20)

Dominique VON BURG, journaliste, conseiller municipal Carouge

PARTICIPENT AU COMITÉ

Béatrice CORTELLINI

Anne LANFRANCHI (→ 16.06.20)

Nicole RIEDLIN (dès le 15.09.20)

ADMINISTRATION

Béatrice CORTELLINI, directrice, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux victimes et en psychologie d'urgence FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo, certificat en guidance interactive UNIGE

Andrea EHRETSMANN, chargée de communication et de recherche de fonds

Sofia ESTEVES, intendante

Elise JACQUESON MARONI, responsable de la communication et de la recherche de fonds

Frédérique KING-INGIGNOLI, secrétaire

Nicole RIEDLIN, secrétaire

L'ÉQUIPE

Jessica CHAN SUM FAT, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, thérapeute ASTHEFIS, diplômée en psychologie sociale et en cliniques psychothérapeutiques, certifiée en orientation systémique et formations en approches humanistes et cognitivo-comportementales

Sylvie DOGGWILER, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent (HUG-OMP), certifiée en guidance interactive (→ 31.05.2020)

Zoé FRANCHETTI, psychologue dipl. FSP

Prisca GERBER, stagiaire psychologue (→ 31.10.2020)

Lara KAESER, stagiaire psychologue (→ 31.08.2020)

Yasmine KUYINGU, stagiaire HETS (→ 30.06.2020)

Anne LANFRANCHI, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA

Corinne LEQUINT AKERIB, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA, formée en aide aux victimes de traumatisme CEF/OC

Cécile MEYER, stagiaire psychologue (→ 31.01.2020)

Julia MIEVILLE, psychologue

Elisabeth MOCANU, psychologue (→ 31.01.20)

Karen MONNARD, psychologue dipl. FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo

Laetitia SEITENFUS, psychologue dipl. FSP, MAS en évaluation et intervention psychologiques (→ 31.07.2020)

Marie-Caroline TABIN DESCOMBES, éducatrice sociale HES, DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale, CAS en approche centrée sur la solution

Béatrice VILLACASTIN, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux victimes FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo et en guidance interactive UNIGE

Le mot de la présidente

2

SOUTENIR

4

Glossaire

10

Contact

14

DOSSIER

2020 une année qui va marquer durablement
le vécu de l'association

15

SENSIBILISER

20

Bilan et comptes

26

Remerciements

30



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

2020 : une année extraordinaire

2020 a été une année extraordinaire à plus d'un titre.

LA PANDÉMIE DU COVID-19

Comme le monde entier nous avons traversé cette épidémie. Le Conseil Fédéral a ordonné le semi-confinement le vendredi 13 mars à partir du lundi suivant. Eh bien, dès le lundi 16 mars, AVEC avait mis en place les mesures permettant de poursuivre l'activité, à distance pour les victimes de violence en couple et en télétravail pour les membres de l'Equipe. Et ça, c'est extraordinaire pour une association de la taille de la nôtre, sans plan de continuité d'activité préexistant, comme cela est le cas pour nombre d'entreprises.

Durant l'année 2020, nous avons pu assurer la quasi-totalité des prestations, en nous adaptant aux directives des autorités au fur et à mesure de leur évolution. De la sorte, et on le verra dans les statistiques 2020, les prestations ont été pour beaucoup d'entre elles au

même niveau, voire supérieures aux années « normales » précédentes. C'est une grande fierté pour l'association de pouvoir affirmer que l'aide aux victimes de violence en couple n'a pas fléchi. D'autant plus que la pandémie a constitué un facteur de stress important qui a entraîné l'aggravation des violences existantes ou leur survenance.

L'ÉQUIPE

Rien de cela n'aurait été possible sans l'Equipe d'AVEC. Celle-ci a fait preuve d'une mobilisation, d'une compétence, d'une créativité, d'une capacité d'adaptation extraordinaires, et cela alors que nous avons traversé une grave crise qui a entraîné le départ de deux personnes. Les collaboratrices ont contribué à mettre rapidement en place le fonctionnement à distance, elles ont appris à maîtriser le suivi à distance des victimes de violence en couple venues chercher de l'aide chez AVEC, elles se sont adaptées au télétravail, elles ont effectué de nombreuses heures supplémentaires pour pouvoir répondre à la demande de consultations qui a littéralement explosé durant cette période.

Nous avons surmonté ces moments difficiles et il en est ressorti de nouvelles idées pour favoriser le dialogue au sein de l'association.

LE CENTRE DE CONSULTATION À DISTANCE

Des crises évoquées ci-dessus est ressorti l'idée de mettre en place un Centre de consultation à distance pérenne, fonctionnant hors pandémie. L'association s'est en effet rendu compte que permettre aux personnes victimes de violence en couple d'obtenir un suivi sans se déplacer à Montchoisy et en dehors des heures usuelles de consultation était une façon innovante, pertinente et efficace de réaliser ses missions. Pour des personnes traversant des périodes de grande dangerosité, cela représente souvent une aide inestimable, sans vouloir entrer dans des détails que chacun peut imaginer.

2021-2024 : DES DÉFIS À RELEVER

L'année 2020 boucle la dernière année du 3e contrat de prestations conclu avec l'Etat de Genève. En 2020, nous avons négocié et signé avec le canton le nouveau contrat pour 2021-2024. Le projet de loi 12845 accordant une aide financière annuelle de CHF 718'739 à l'association pour les années 2021 à 2024 est actuellement en discussion devant le Grand Conseil. Dans ce cadre, nous avons demandé une augmentation substantielle de notre subvention de CHF 300'000. En effet le montant de la subvention est inchangé et même en baisse depuis près de 20 ans alors que le public-cible s'est élargi, que l'aide aux personnes victimes a quasiment quadruplé pendant cette période, que la situation va

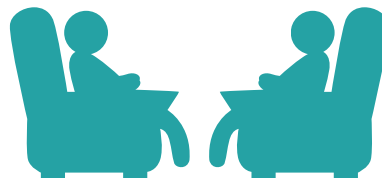
probablement s'aggraver et que la part de financement privé augmente avec les risques et limites que cela représente. L'augmentation du contrat de prestation permettrait de sécuriser le financement d'AVEC, comme recommandé par le Service d'audit interne de l'Etat de Genève dans son rapport de janvier 2019. En d'autres termes, je dirais que nous souhaitons que l'Etat continue à s'engager et même qu'il renforce son soutien malgré le contexte économique très difficile, car nous poursuivons ensemble un but commun de santé publique, celui de dire stop à la violence en couple et d'aider les personnes victimes à vivre dignement. Les défis qui nous attendent sont donc, face à l'explosion des demandes et à l'intensification de la violence en couple, de maintenir les prestations actuelles, en y ajoutant les consultations à distance, et d'assurer leur financement tant de source publique que privée.

MERCI

Je profite de ce message pour remercier du fond du cœur nos donatrices et donateurs dont le soutien et la générosité sont inappréciables. Mes remerciements vont également aux membres de l'Equipe pour le remarquable travail accompli ainsi qu'aux membres du Comité qui œuvrent bénévolement et dans la discrétion en faveur de cette belle cause.

Laurence Ody Berkovits

NOS BÉNÉFICIAIRES EN 2020



4'379

entretiens ont été effectués
au centre de consultation ou à distance



772

personnes ont bénéficié
de prestations

754 femmes

18 hommes



96

mères avec
leurs enfants
ont bénéficié de

773

prestations



5'059

appels reçus à notre permanence
téléphonique de la part de victimes
sur **6'186** appels au total



151

personnes ont bénéficié
de la permanence
sans rendez-vous



8

femmes

& 9

enfants
ont séjourné dans
notre foyer



357

prestations collectives dans nos locaux
et à l'extérieur

SOUTENIR

SOUTENIR

2020 a été une année singulière à bien des égards pour notre association. En plus de la crise sanitaire, AVVEC a dû s'interroger sur son propre fonctionnement et redéfinir les contours d'une organisation plus claire. Au final, cette année fut synonyme de renouveau et d'innovation grâce à l'expérience notamment de l'aide à distance.



Le 13 mars 2020, le Conseil fédéral annonçait le semi-confinement. Grâce à la mobilisation de la direction et du comité durant le week-end, l'équipe d'AVVEC était opérationnelle dès le 16 mars. La volonté était de poursuivre notre mission coûte que coûte pour venir en aide à toutes celles et ceux qui en avaient plus que jamais besoin. Cette motivation a permis de surmonter les difficultés techniques et d'organisation personnelle alors que, pour certaines collaboratrices, les enfants faisaient école à la maison. L'adaptation aux horaires des personnes victimes vivant avec leur conjoint-e violent-e s'est avérée indispensable. Toute une logistique a dû alors se mettre en place très rapidement, notamment en ce qui concerne l'informatique et la téléphonie (lire encadré p. 7). La crainte des professionnelles spécialisées dans la prise en charge de victimes de violence conjugale était de voir une explosion des cas de violence.

AVEC AU TEMPS DU COVID, LE DÉFI LOGISTIQUE

L'absolue priorité pour notre association a été de garder le lien avec les victimes et de poursuivre les suivis psychosociaux et thérapeutiques sans interruption.

Grâce à une bonne dose de réactivité et de souplesse de la part du comité, de la direction et de l'ensemble des collaboratrices d'AVEC nous avons réussi à remplir cette mission.

Notre centre de consultation de Montchoisy a été fermé le 16 mars.

Les consultations ont basculé en mode «virtuel», téléphone ou visioconférence. Le 17 mars la connexion à distance pour le télétravail a été mise en place. Deux jours plus tard, le standard téléphonique a été adapté de façon à ce que les employées en charge de la permanence téléphonique, pôle d'accueil central de notre structure, puissent l'assurer depuis leur domicile.

Très vite, il paraît d'ores et déjà évident que le semi-confinement aura un impact sur l'augmentation de la violence conjugale et que ce n'est pas le moment de réduire nos prestations. Afin que l'équipe traverse au mieux cette situation inédite et anxiogène et pour renforcer l'échange et le soutien autour de ce nouveau mode de travail*, il a été décidé d'augmenter la fréquence des colloques qui désormais se font par zoom.

Heureusement, les consultations ont pu reprendre partiellement en présentiel à notre centre dans le courant du mois de mai dans le strict respect des normes sanitaires. Grâce au CAPAS et au BCAS, nous avons reçu des masques et du gel gratuit. Nous les en remercions. Désormais rodées, nous avons la capacité de nous adapter rapidement aux ouvertures et fermetures même si nous souhaitons vraiment que la situation se stabilise durablement.

*voir cahier central pp. 15



S'il est difficile de mesurer le nombre réel de situations, AVEC a toutefois constaté une augmentation sensible des consultations individuelles* avec, avant tout, un besoin accru de la part des bénéficiaires d'être accompagné-e-s durant cette période. En effet, savoir se protéger lorsqu'on vit au cœur du « cyclone » ou que l'on vient de connaître un épisode de violence important a été d'un grand réconfort pour certaines victimes (lire encadré p. 8). Rappelons que tout stress - tel que la crise sanitaire a pu déclencher - entraîne une augmentation du niveau de violence.

Ainsi, AVEC a assuré 4'379 consultations contre 4'120 en 2019. 772 personnes ont bénéficié de prestations (754 femmes et 18 hommes). Une grande partie a été réalisée à distance pour respecter les normes en vigueur. Mais lorsque cela a été possible, celles et ceux pour qui cela était indispensable ou qui le souhaitaient ont pu revenir en présentiel.

« LA PSYCHOLOGUE, C'EST COMME SI JE L'AVAIS EN FACE »

Karine a fait appel à l'association le 26 mars dernier. Soit quelques jours seulement après une grave agression de la part de son mari. Le pays était alors plongé en plein semi-confinement. A ce moment-là, pas d'autre choix que de consulter à distance. Selon la sexagénaire, cela ne lui a posé aucun problème : « On ne sait pas trop ce qui vous arrive. Mais ce que je sais, c'est que cela m'a énormément aidée, j'ai trouvé cela génial ! La psychologue, qui me suit d'ailleurs toujours, c'est comme si je l'avais en face de moi ». Ainsi la flexibilité et le fait de ne pas avoir à se déplacer sur une longue distance lui a plutôt rendu service. « Je n'y vois que du positif », assure Karine qui, un an après, commence à voir le bout du tunnel.

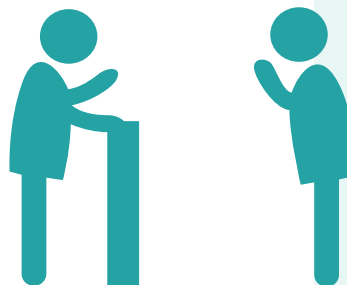
* Les astérisques renvoient au glossaire pp. 10 à 13

Prestations

Les prestations telles que les séances d'information* et permanences sans rendez-vous* ont été suspendues à partir du 1^{er} semi-confinement. Les permanences sans rendez-vous ont repris un temps à la rentrée de septembre sous la forme de séances sur rendez-vous. Cela a permis de proposer une alternative au manque d'entretiens disponibles pour les bénéficiaires à l'hiver dernier. 151 personnes ont bénéficié de cette prestation contre 172 l'année précédente.

Les groupes informels* ont été maintenues autant que faire se peut. Les sorties mère-enfant ont bien eu lieu en été. Quant à la fête de Noël, celle-ci a été organisée au centre de consultation de Montchoisy selon des créneaux horaires dédiés à chaque famille qui souhaitait réaliser un bricolage et partager le verre de l'amitié et de la solidarité.

Enfin, nous avons pu continuer à héberger* dans notre foyer (heureusement épargné par le virus) avec une légère baisse de fréquentation due aux restrictions durant certaines périodes en lien avec la crise sanitaire. AVEC a ainsi accueilli 8 femmes et 9 enfants.



*Les astérisques renvoient au glossaire pp. 10 à 13

GLOSSAIRE

Consultation individuelle

Chaque personne qui a recours à notre structure bénéficie d'un premier entretien d'orientation afin d'évaluer sa situation et ses besoins. Par la suite, nous lui proposons un suivi de type psychosocial ou thérapeutique.

AVEC travaille selon des approches en victimologie, systémiques, cognitivo-comportementales.

Cycle de la violence en couple/conjugale

La violence intervient par crises entrecoupées de périodes plus ou moins calmes. On parle du cycle de la violence.

1. **L'escalade.** L'auteur-e instaure

un climat de tension (plaintes, accusations, gestes brusques)

2. **L'explosion.**

L'auteur-e agresse psychologiquement ou physiquement la victime.

3. **La justification.** L'auteur-e explique ses actes violents par des facteurs extérieurs (problèmes au travail, le mauvais comportement de sa partenaire...)

4. **La lune de miel.** L'auteur-e cesse ses actes violents, cherche à se faire pardonner et promet de changer.

Tôt ou tard le cycle reprend. Et au fil du temps, les phases sont souvent de plus en plus rapprochées et les agressions de plus en plus graves. La période de calme peut aller jusqu'à disparaître.

Entretien mère-enfant(s)

Notre association a depuis toujours été attentive à l'impact de la violence en couple sur les enfants. En effet, 80% des femmes victimes qui consultent sont mères. Nous proposons donc aux femmes et à leur(s) enfant(s) un espace où ces derniers peuvent exprimer leurs préoccupations et leur anxiété par rapport à la situation de violence.

Foyer

AVEC propose un hébergement pour les femmes victimes de violence en couple avec ou sans enfants. Ce lieu confidentiel et sécurisé comporte 5 chambres privatives avec accès aux instal-

lations collectives (cuisine, salon, salle de jeux, sanitaires). La durée maximum de séjour est de 6 mois. Diverses prestations hebdomadaires sont incluses comme un entretien psychosocial, un groupe de gestion de la vie commune ou encore un entretien familial.

Groupes de parole

AWEC propose à ses bénéficiaires, hébergées ou non, différents groupes de parole. Ces groupes qui réunissent six participantes en moyenne sont encadrés par deux professionnelles. Les femmes peuvent échanger dans la confidentialité et le respect autour de thèmes comme l'affirmation de

soi, les ressources de protection ou encore les capacités de reconstruction.

Groupes informels

Ces groupes permettent aux bénéficiaires de se retrouver lors de fêtes organisées par l'association ou pour des moments de loisirs. Ils s'adressent aux femmes encore suivies au centre de Montchoisy ainsi qu'aux pensionnaires du foyer et même aux anciennes consultantes (Sortie de Noël avec l'équipe par exemple). Nous proposons également des journées mère-enfant(s) en été.

Permanence sans rendez-vous

Chaque semaine, le mardi entre 16h et 18h, nous proposons une plage d'accueil aux personnes qui souhaitent établir un premier contact ou poser une question précise. Ces visiteurs sont ensuite orientés selon leurs besoins vers notre consultation ou un autre service adapté.

Permanence téléphonique

C'est le pilier central de notre pôle accueil. Ce moyen de contact est très majoritairement utilisé par les personnes victimes de violence en couple, mais aussi par leurs familles et leurs proches.

GLOSSAIRE

Nos professionnelles analysent la demande, aident la personne à définir sa priorité et si besoin l'orientent sur le réseau.

Pôle accueil

Notre pôle accueil est diversifié afin de faciliter l'accès au soutien. Il consiste en une permanence téléphonique*, une permanence sans rendez-vous* et une séance d'information*.

Séance d'information

Nous proposons chaque jeudi une séance d'une heure destinée à un public varié : personnes directement concernées, proches, pro-

fessionnels et auteur-e-s. Cette présentation, élaborée en collaboration avec le Centre LAVI Genève, transmet des informations concernant la violence en couple, les lois et l'accès au réseau.

Violence en couple/conjugale

« Tout autant que des actes d'agression physique, comme des coups de poing ou de pied, la violence infligée par le-la partenaire comprend les rapports sexuels imposés, des formes de harcèlement psychologique comme intimidation ainsi que des comportements de contrainte comme isoler la personne de sa famille ou lui restreindre l'accès à l'information »

(définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, 2002).

Au niveau genevois, la violence en couple est définie dans la loi cantonale sur les violences domestiques dans un article consacré aux différents types de ces violences : par « violences domestiques », la loi F 130, article 2, désigne « une situation dans laquelle une personne exerce des violences physiques, psychiques, sexuelles ou économiques sur une autre personne avec laquelle elle est liée par un rapport familial, conjugal, de partenariat ou d'union libre, existant ou rompu ».

Violence économique

La violence économique c'est interdire ou obliger la-le partenaire à travailler, s'approprier son salaire ou son argent, la-le priver du pouvoir de décision concernant les ressources financières communes.

Violence physique

La violence physique c'est pousser brutalement, gifler, donner des coups de poings et de pied, mordre et brûler.

Violence psychologique

La violence psychologique c'est insulter, humilier, menacer, détruire les affaires de la / du partenaire, la-le priver du droit d'aller et venir librement et/ou de rencontrer les personnes de son choix, harceler.

Violence sexuelle

La violence sexuelle c'est contraindre la-le partenaire à subir, à accomplir ou à être confronté(e) à des actes ou à des contacts sexuels sans son libre consentement.

NOUS CONTACTER



Permanence téléphonique 022 797 10 10

les lundis, mardis, jeudis et vendredis
entre 14h et 17h

Permanence sans rendez-vous*

les mardis entre 16h et 18h

Séance d'information*

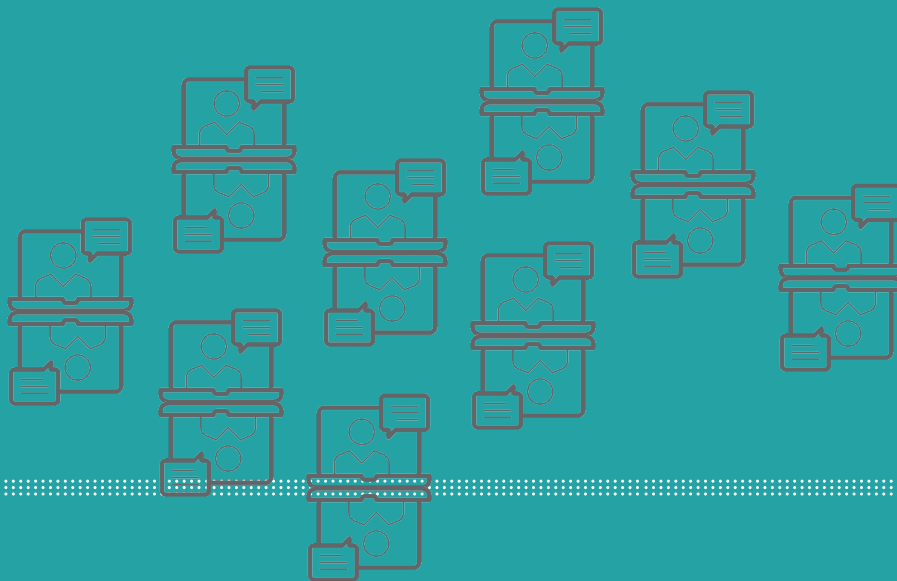
Violence conjugale, que faire ?
les jeudis à 9h (sans rendez-vous, durée 1h)

Toutes nos prestations, à l'exception de l'hébergement,
sont gratuites.

* Attention, en fonction des décisions du Conseil fédéral
en lien avec la pandémie, certaines prestations peuvent
être modifiées. Merci de consulter notre site internet qui
est actualisé régulièrement.

46, rue de Montchoisy
1207 Genève
Téléphone : 022 797 10 10
Fax : 022 718 78 30
www.avvec.ch
info@avvec.ch





DOSSIER

**2020 UNE ANNÉE QUI VA
MARQUER DURABLEMENT
LE VÉCU DE L'ASSOCIATION**

2020 restera dans les mémoires comme une année tout à fait particulière. L'année où un virus a chamboulé nos existences. Mais l'année aussi où l'équipe d'AVVEC a fait preuve d'une capacité d'adaptation tout à fait admirable. Pour rendre compte de cette année hors du commun, nous avons donc choisi de faire appel aux souvenirs et aux témoignages des collaboratrices d'AVVEC. Une manière à la fois de leur rendre hommage, mais aussi de tirer les leçons d'une crise qui marquera durablement le vécu de l'Association.



Dominique von Burg,
journaliste et membre du comité
**avec les témoignages
des collaboratrices d'AVVEC**

Vendredi 13 mars en fin d'après-midi, l'annonce tombe. Les Suisses vont devoir se soumettre à un régime de semi-confinement: fermeture des commerces dits «non essentiels», télétravail, et surtout, fermeture des écoles. Tout de suite, il est évident qu'il va falloir complètement revoir la manière de prendre en charge les personnes victimes. La présidente et la directrice se mettent sans attendre à la tâche. Secondées par l'administratrice et avec la précieuse assistance des informaticiens engagés par AVVEC. Ces derniers considèrent visiblement qu'AVVEC est prioritaire, et ils passent des heures à établir les connexions, à fournir des ordinateurs à celles qui n'en n'ont pas.

Dans la journée de dimanche, toutes les collaboratrices reçoivent des instructions par messagerie sur leurs téléphones portables. Et lundi matin, tout est en place pour mener les consultations à distance. Les femmes qui n'ont pas encore été contactées vendredi le sont sans tarder, depuis le domicile des collaboratrices... Une année après, cette capacité de réaction constitue encore le souvenir le plus marquant des membres de l'équipe. L'une d'elles le résume bien :



« La rapidité avec laquelle nous avons changé notre manière de travailler était enthousiasmante, galvanisante. Mais aussi, dans un deuxième temps, épuisante. »

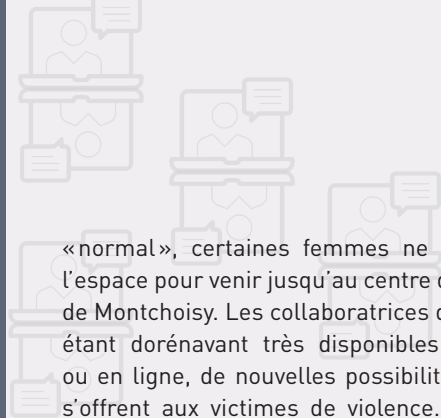
Il faut le dire en toute modestie, la capacité d'AVEC de poursuivre sans interruption les prises en charge a été précieuse. En effet, pendant deux semaines en tout cas, tous les accès aux services sociaux sont compliqués pour les usagères et usagers du réseau. Les structures ont eu besoin de temps pour s'adapter. Alors qu'en même temps, une situation très anxiogène et stressante s'installe dans les familles.

Par ailleurs, le frein des procédures en cours, notamment devant les tribunaux, a un double effet contrasté. Pour une partie des personnes victimes, cette absence d'audiences, la certitude que rien ne va se passer dans l'immédiat, a un effet apaisant. C'est le cas, par exemple, dans des situations où la séparation a eu lieu mais que les violences s'exercent encore à travers les démarches notamment judiciaires. Dans d'autres cas au contraire, ces coups d'arrêts contribuent à augmenter les angoisses et le stress, notamment lorsque la situation

actuelle nécessite un changement et l'intervention de tiers pour le permettre. Cela est, entre autres, le cas lorsque l'on appelle de ses vœux une séparation et que sa mise en place est différée, la situation devient très anxiogène.

Mais c'est avant tout la présence des enfants et, dans bien des cas, du partenaire, qui change tout le quotidien de nombreuses victimes vu la fermeture des écoles et la mise en place du télétravail ou d'un chômage forcé. Certaines femmes victimes se retrouvent doublement confinées, reléguées à occuper l'espace restant dans le domicile pendant que le partenaire violent prend ses aises. En présence des enfants, fixer et mener des entretiens téléphoniques ou par visioconférence devient compliqué. D'autant plus que les espaces offerts par une vie « normale » (déplacements, pauses de midi, etc.) n'existent plus.

Heureusement, le beau temps du printemps 2020 offre de nouvelles opportunités. Nombre d'entretiens ont lieu depuis des parcs. Depuis des voitures également, souvent devenues de véritables bureaux. Et puis, paradoxalement, le confinement permet de nouvelles prises de contact. En temps



«normal», certaines femmes ne trouvaient pas l'espace pour venir jusqu'au centre de consultation de Montchoisy. Les collaboratrices de l'Association étant dorénavant très disponibles au téléphone ou en ligne, de nouvelles possibilités de contacts s'offrent aux victimes de violence. D'autant plus que, répondant à la demande, les professionnelles font preuve de souplesse : elles se rendent libres tôt le matin ou tard le soir.

Comme le relèvent toutes les collaboratrices interrogées en vue de cet article, la nature des entretiens a changé pendant la pandémie.

«Ce qui est très différent en visioconférence, c'est qu'on entre chez les gens. On nous montre des photos, on nous promène dans les appartements. C'est très émouvant, et plein d'enseignements.» «Les femmes victimes elles aussi viennent chez nous. Ça crée des rapports différents que lors des entretiens au bureau.»

La vie pratique, l'organisation de la vie familiale prennent davantage de place dans les entretiens. Contrairement aux rencontres «planifiées» à Montchoisy, on se trouve là en prise directe avec la vie et

ses aléas. Cette irruption de la vie réelle peut offrir des moments très émouvants, mais parfois aussi susciter des situations tendues quand se font jour des menaces.

Dû à la nécessité de ne pas être totalement isolée au domicile et grâce au fait que les entretiens s'insèrent davantage dans la vie de tous les jours, les consultations ont tendance à devenir plus fréquentes. Et en l'absence du cadre donné par les bureaux de Montchoisy, cela a été un challenge pour les collaboratrices d'AVVEC de cadrer les entretiens et d'en faire des outils de progression. Toutes les professionnelles le soulignent, les entretiens par téléphone ou en ligne demandent beaucoup de concentration.

Par ailleurs, les entretiens par téléphone ou par visioconférence n'ont pas les mêmes caractéristiques. Quand il s'agit surtout de régler des questions de nature sociojuridiques, le téléphone est tout à fait adéquat. Il arrive aussi que les personnes victimes soient rassurées et moins inhibées de parler de choses personnelles par le fait de ne pas être identifiées physiquement. Au contraire, face à une personne en état d'angoisse trop important, il est nécessaire qu'elle puisse voir son interlocutrice.

« Par téléphone, on sent l'émotion. Mais il y a certains thèmes très émotionnels qu'on ne peut aborder par cette voie. »

Plusieurs collaboratrices se disent impressionnées par ce qu'offre la vidéo.

« Il y a eu des échanges que je n'avais pas connus avant, en présentiel. »

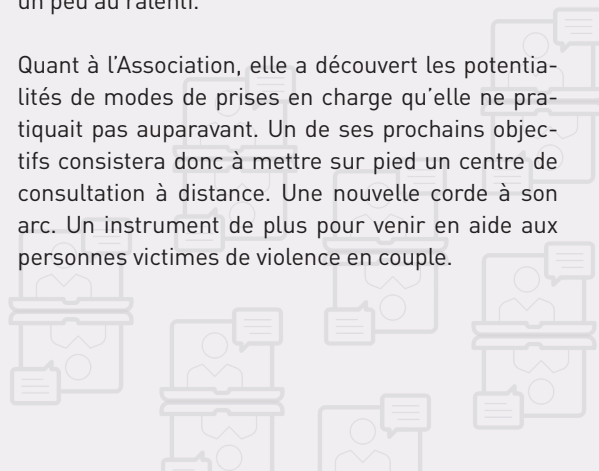
Et il n'est pas rare que ces rencontres par vidéo soient suivies d'envois de photos, de liens par correspondance.

Les périodes de confinement ont-elles aggravé les situations de violence en couple ? Les données disponibles à l'heure actuelle donnent une image contrastée. D'un côté on a noté une augmentation des éloignements administratifs. A l'inverse, il y a eu moins de demandes d'hébergement. Sans doute parce qu'il y avait plus d'inquiétudes face à des changements, à des prises de risques. En janvier 2021, pour la première fois depuis dix ans, des places sont libres dans les foyers d'accueil, les listes d'attente sont vierges.

« Il n'y a pas eu d'explosion des situations, résume la directrice d'AVVEC. Mais des besoins supplémentaires d'être soutenues, et plus régulièrement. Dans certaines situations, à part nous, il n'y avait personne. Pas de possibilité de voir du monde, à l'école ou ailleurs. »

A noter encore que lors du deuxième confinement, à l'automne, beaucoup de choses se sont remises en place. Alors que lors du premier confinement, « c'était le merdier ». Tout le monde a eu le temps de réfléchir, d'adapter ses pratiques entre temps. Dans le réseau, tout fonctionne à nouveau, même si c'est un peu au ralenti.

Quant à l'Association, elle a découvert les potentialités de modes de prises en charge qu'elle ne pratiquait pas auparavant. Un de ses prochains objectifs consistera donc à mettre sur pied un centre de consultation à distance. Une nouvelle corde à son arc. Un instrument de plus pour venir en aide aux personnes victimes de violence en couple.



LE GRAND PUBLIC EN 2020

10  **Salon du Livre**

bénéficiaires ont participé
à un atelier d'écriture animé par
l'écrivaine Mélanie Chappuis
Et à un atelier de fabrication du
livre animé par Sylvie Wozniac

 **50** **livre**
spectateur-trice-s ont assisté
à la lecture des textes de nos
bénéficiaires



1

participation à une table ronde
autour des violences faites
aux femmes au festival
Les Créatives (18.11.20)



+ de 1'500

élèves sensibilisés dans
84 ateliers en classe (Campagne jeunes
dans le Secondaire II)

LES PROFESSIONNEL-LE-S

21



collaborateur-trice-s du Global Fund
ont été sensibilisé-e-s à distance



30



professionnel-le-s
ont été sensibilisé-e-s
(crèches, social,
sécurité publique)



20

étudiant-e-s
(master en psychologie,
HETS)

SENSIBILISER

SENSIBILISER

La Campagne Jeunes se poursuit

En dépit des pauses dues à la crise sanitaire, AVEC a pu continuer à mener à bien ses actions de sensibilisation, notamment auprès des jeunes. En effet, dans les établissements du Secondaire II du canton de Genève, notre association a dispensé 84 ateliers en 2020 contre 83 l'année précédente. La bonne nouvelle est que, non seulement la campagne baptisée «Violence en couple, aussi une affaire de jeunes» a été déployée dans de nouvelles écoles, mais cela a aussi été le cas dans des établissements qui l'avaient déjà accueillie. Ainsi, AVEC est retournée au collège Claparède afin de sensibiliser tous les élèves de 4^{ème} année mais également au CEC André Chavanne ou encore à ACCES II. Cela a été possible grâce à la volonté des directions, à l'engagement des conseillers-ères sociaux-ales ainsi qu'à la collaboration des enseignants-tes et responsables des CEDOC. La récompense de ce travail s'est présentée, pour la 2^{ème} année, sous la forme de centaines de slogans créés par les élèves lors des ateliers.

Des RH concernés

Par ailleurs, lors du semi-confinement, la violence conjugale qui ne reste pas aux portes de l'entreprise, a interpellé plus que jamais des responsables RH qui nous ont contactées pour que leurs équipes soient sensibilisées à cette problématique (lire encadré p. 23).



21 COLLABORATEUR-TRICE-S RH DU GLOBAL FUND SENSIBILISÉ-E-S

Lors du semi-confinement, les Ressources Humaines des entreprises ont été confrontées à une prise de conscience plus aiguë de la problématique de la violence conjugale. C'est probablement l'effet du télétravail qui a fait ressortir les problèmes de la sphère privée. Ainsi, une vingtaine de collaborateur-trice-s du Global Fund, basé à Genève, ont été sensibilisé-e-s grâce à notre module RH. Celui-ci permet de donner des clés aux responsables RH et aux managers pour mieux comprendre les mécanismes de la violence conjugale mais également des outils concrets pour mieux appréhender les situations lorsqu'elles se présentent. La formation à distance a été très appréciée et des idées ont même émergé afin de pouvoir faire profiter de cette sensibilisation à tous-tes. Par exemple, la création de capsules vidéo qui pourraient être mises à disposition de tous les collaborateur-trice-s de l'entreprise. Une suggestion à creuser...



ATELIER D'ÉCRITURE : DES TEXTES ÉCRITS À MONTCHOISY...

Entre mai et octobre, dix bénéficiaires et deux collaboratrices d'AVVEC ont participé à un atelier d'écriture et de fabrication d'un livre, organisé dans le cadre du Salon du Livre 2020 par Sandy Monney, intervenante culturelle.

Durant plusieurs sessions, le groupe a partagé son goût pour l'écriture, ses écrits, ses souvenirs heureux et malheureux.

Si le sujet de la violence conjugale s'est retrouvé dans la plupart des narrations, il s'est plutôt agit de transformer une expérience douloureuse en un témoignage universel grâce au pouvoir des mots.

Pour aider à l'acte d'écriture, avec lequel bon nombre de participantes ont renoué à travers cet atelier, la présence à la fois professionnelle et bienveillante de l'écrivaine suisse Mélanie Chappuis y a beaucoup contribué.

L'enthousiasme et la patience infinie de Sylvie Wozniac pour la partie fabrication du livre ont été également un grand cadeau pour toutes les femmes impliquées dans ce projet.

... ET LUS AU THÉÂTRE ST GERVAIS LORS DU SALON DU LIVRE

Est alors arrivé le moment de la lecture le 31 octobre 2020 au Théâtre St Gervais devant un public plus restreint que prévu (normes sanitaires obligent) mais néanmoins très attentif et chaleureux. Tour à tour, chacune a pu lire ou faire lire son texte entre deux questions discutées par Mélanie Chappuis et Leïla Slimani, écrivaine franco-marocaine, invitée pour l'événement. Si cette dernière a salué le talent des participantes, elle a également rappelé le pouvoir résilient de l'écriture pour toutes les victimes quelle que soit la difficulté, le traumatisme à surmonter.



Collaboration avec le Salon du Livre

Enfin, l'activité culturelle a une nouvelle fois été présente à AVVEC en 2020 sous la forme d'ateliers d'écriture et de fabrication de livres organisés en collaboration avec le Salon du Livre dans les locaux d'AVVEC, entre le printemps et l'automne. Une lecture publique a eu lieu le 31 octobre au Théâtre St Gervais (lire les encadrés p.24 et p.25).

Seule la diffusion d'une information plus large auprès de professionnels et du réseau genevois à travers l'envoi de matériel (par exemple des flyers) a été moindre voire interrompue. Nous avons tout de même pu sensibiliser quelques corps de métiers (crèches, sécurité publique) et continuer à suivre le travail d'étudiants. Ainsi, en matière de sensibilisation, AVVEC a réussi, comme pour l'aide directe, à garder le cap !

BILAN ET COMPTES



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des membres de

AVVEC Aide aux victimes de violence en couple (Anciennement Association Solidarité Femmes)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association AVVEC Aide aux victimes de violence en couple pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss Gaap RPC (plus particulièrement la norme RPC 21), aux dispositions légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts, à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF) et à l'application des normes RPC lors de l'établissement des états financiers.

A. Gautier, Société Fiduciaire SA
Antoine Gautier,
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100651

Genève, le 22 mars 2021

AGD/ve - 1007247 RGR - 0.0x

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 564.135,03, compte de profits et pertes, annexe aux comptes)

Bilan au 31 décembre 2020

ACTIFS	2020	2019
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités		
Caisse	1'119.80	2'243.10
PayPal	312.82	2'154.70
CCP 12-2961-6	353'956.87	306'600.68
CCP 10-227204-0	101'885.25	102'095.25
CCP 12-141302-7	23'913.94	2'990.84
	481'188.68	416'084.57
Créances à court terme		
Créances hébergement	26'650.90	3'658.00
Autres créances	-	820.20
	26'650.90	4'478.20
Actifs transitoires		
Charges payées d'avance	276.95	300.50
Produits à recevoir	56'018.50	34'454.49
	56'295.45	34'754.99
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	564'135.03	455'317.76
TOTAL DE L'ACTIF	564'135.03	455'317.76

PASSIFS	2020	2019
FONDS ÉTRANGERS		
À COURT TERME		
Créanciers sociaux	294.70	29'012.40
Créanciers divers et charges à payer	12'502.90	10'821.50
Produits encaissés d'avance	50.00	400.00
Provision solde vacances non prises	35'445.00	32'360.00
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	-	-
TOTAL FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME	48'292.60	72'593.90
FONDS AFFECTÉS		
Fonds Sensibilisation	143'346.00	172'622.33
Fonds Hébergement	133'062.36	121'364.46
Fonds Formation	1'466.60	1'466.60
Fonds OLP : Entretiens supplémentaires mère-enfants	15'477.78	50'587.37
Fonds OLP : Consultations supplémentaires femmes	60'000.00	14'631.14
Fonds OLP : Campagne jeunes	80'414.58	-
Fonds Loisirs Mère-Enfants (Fêtes de Noël)	52'488.50	3'361.40
Fonds CaD :		
Consultations femmes	2'197.51	-
TOTAL FONDS AFFECTÉS	488'453.33	364'033.30
FONDS PROPRES		
Fonds propres reportés	31'172.90	31'172.90
Part de subvention non dépensée (2017 - 2020)	-3'783.80	-12'482.34
TOTAL FONDS PROPRES	27'389.10	18'690.56
TOTAL DU PASSIF	564'135.03	455'317.76

**Compte de profits
et pertes
au 31 décembre 2020**

PRODUITS	2020	2019
Subventions		
Etat de Genève	718'739.00	718'739.00
Etat de Genève BPEV pour statistiques	7'715.00	-
Communes genevoises	35'500.00	37'700.00
	761'954.00	756'439.00
Dons affectés		
Entreprises et fondations	601'442.70	409'794.54
Dons Privés	24'030.00	20'557.60
	625'472.70	430'352.14
Cotisations et dons non affectés		
Cotisations	2'000.00	3'050.00
Entreprises et fondations	1'100.00	1'100.00
Dons Privés	17'488.00	27'542.00
	20'588.00	31'692.00
Revenus propres		
Hébergements foyer	61'478.00	47'072.25
Participation des usagères	200.00	530.00
Autres revenu d'activités	3'825.00	-
	65'503.00	47'602.25
Autres produits		
Produits divers et sur ex. antérieur	1'639.04	8'979.56
	1'639.04	8'979.56
TOTAL DES PRODUITS	1'475'156.74	1'275'064.95

CHARGES	2020	2019		2020	2019
Charges de personnel			Foyer		
Salaires et charges sociales	1'140'195.65	1'177'689.75	Intendance & entretien	14'196.70	16'960.75
Formation et supervisions	12'880.45	21'076.15	Sécurité	4'465.20	4'465.20
Autres charges de personnel	3'769.85	1'016.80	Aménagement &		
Variation provision pour salaires	-	-1'435.55	déménagement femmes	148.00	450.00
Variation provision pour					
vacances non prises	3'085.00	6'888.00		18'809.90	21'875.95
	1'159'930.95	1'205'235.15	Amortissements et		
			corrections d'actifs		
Frais d'administration			Corrections d'actifs et		
Frais administratifs & divers	10'457.67	11'269.30	pertes sur débiteurs	2'688.10	-
Téléphones, fax & internet	6'397.95	7'760.65		2'688.10	-
Consommables &					
maintenance Informatique	72'168.39	26'917.00			
Frais comité & séances	1'076.05	4'037.75			
Assurances	5'910.15	6'009.40			
Honoraires	10'411.30	9'363.45			
Frais de déplacement	-	597.90			
	106'421.51	65'955.45	TOTAL DES CHARGES	1'342'038.17	1'363'548.94
Communication & Publications			REPORT TOTAL DES PRODUITS	1'475'156.74	1'275'064.95
Communic. & publications	13'172.08	25'566.19	REPORT TOTAL DES CHARGES	1'342'038.17	1'363'548.94
Montchoisy			RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
Charges & intendance	23'372.90	22'868.10	AVANT FONDS AFFECTÉS	133'118.57	-88'483.99
	23'372.90	22'868.10	Utilisations des fonds affectés	501'052.67	521'113.85
			Dotations à des fonds affectés	-625'472.70	-430'352.14
			Résultats des fonds affectés	-124'420.03	90'761.71
Activités			RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
Foyer	1'184.60	1'994.90	AVANT RÉPARTITION	8'698.54	2'277.72
Montchoisy	872.90	3'846.70	Part du résultat revenant		
Traductions & autres frais	14'216.38	12'405.50	au subventionneur CdP 17-20	-	-
Sorties Mères-Enfants	1'368.85	3'801.00			
	17'642.73	22'048.10	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	8'698.54	2'277.72
			APRÈS RÉPARTITION		

MERCI

NOUS ADRESSONS ICI NOS VIFS REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES D'AVEC

A l'**Etat de Genève** qui assure la plus grande part du budget de fonctionnement et garantit la pérennité de notre action.

À la **Ville de Genève** qui met gracieusement à disposition de notre association les locaux, nous permettant ainsi de remplir notre mission d'aide sociale et psychologique auprès des victimes de violence en couple et de leurs enfants.

Aux communes genevoises suivantes qui, par leurs subventions, reflètent la vocation cantonale d'AVEC et soutiennent ainsi son action :

Aire-la-Ville, Bardonnex, Carouge, Cartigny, Chêne-Bourg, Choulex, Collonges-Bellerive, Confignon, Dardagny, Grand-Saconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Satigny, Troinex, Vandoeuvres, Versoix.

Aux personnes, associations, fondations, entreprises et institutions qui, par leurs services ou leurs dons, renforcent notre mission :

ACASE (Association catholique d'aide sociale), Aesop Genève, Association Events Modern Arts, Association des Paysannes Vaudoises, BCGE, Chaîne du bonheur, Chancellerie d'Etat, Mélanie Chappuis, Communauté des religieuses Trinitaires, Festival Les Créatives, Fondation André & Cyprien, Fondation Francis & Marie-France Minkoff, Fondation genevoise de bienfaisance Valeria Rossi di Montelera, Fonds de répartition des bénéfices de la Loterie Romande, GVA2, Initiatives of Changes Switzerland, Inner Wheel Club Genève, International Women's Club of Nyon, IVL SA, Ladies' Circle de Nyon, Sandy Monney, Oak Foundation, Ports Francs & Entrepôts de Genève SA, Rotary Club Genève Palais Wilson, Salon du Livre de Genève (Nine Simon), Vitol Group, Sylvie Wozniac

Et des remerciements particuliers vont à nos Ambassadeurs-drices ainsi qu'aux membres bénévoles de notre Comité et à notre présidente qui ne ménagent pas leurs efforts pour la réussite de notre mission !

MERCI

ANDREETTI Ana
ALTHAUS Gilles
ALTMAYER DUPONT Ruth
AMBELOUIS Géraldine
ANKEN Antoine
ASHTON-LOMAX Caroline
ASSAL Tiziana & Jean-Phillipe
BACHMANN BADER Brigitte &
Charles
BAERISWYL Sahila
BAGNOUD Gérard
BAHRAMI Makameh
BARTHOLDI Nicolas
BELLAY-CHEBIRA Patricia
BELTRAMETTI Sara
BENJAMIN Donatella
BERNEY Catherine
BERTANI Lorella
BERTHET Catherine
BESHARATY MOVAED Linda
BIEDERMANN Stéphanie
BODMER FEINMANN Suzanne
BÖHLER-GOODSHIP Elizabeth

BONO Silvia
BRAYN Jonathan
BREITLER Christine
BRUNI Emmanuelle
BUCHS Valérie
BUFFLE Jean-Claude & Martine
BUSHHOUSEN Anette & Chris
CAMPOS FEIRRERA Tania
CAMPOS-FISCH Lyola
CARASSO Grégoire
CAVIEZEL-STILLWAGON Catherine
CEPPI Greg
CHABBEY S. & P.
CHAN SUM FAT Jacqueline
CHANTANARATT Salisa
CHAPPUIS François
CHAPPUIS Pierre
CHAPPUIS Suzanne & Georges
CHATAGNY-SIERRO Monique &
Antoine
CHAUDIEU Anne
CHAVES Natalia
CONNE Pierre

CORTELLINI MAYEUX Joëlle
COURTINE Nathalie
CUENOD Didier
DA PIEVE WALPEN Milvia
DE CARLO Eleonore
DE PERROT Françoise
DEL GROSSO Laura
DEVOLZ-CORTHESY Monique
DIETSCHI Muriel
DOUGE Blandine
DUBACH Alexandre
DUPENLOUP Franceline
DUPRAZ Colette
EGLI BELLER Franziska
EISENBERG Jaci
EMALDI-BRAND Annemarie
EMERY Heike
EXCHAQUET Antoine
FABBRI Abigail
FAVRE Magali
FAVRE Monique
FAVRE ODY Claire & Patrick
FONTAINE Chantal

MERCI

FONTANA Barbara
FORBAT-RIKLY Laura
FREDERIC Esther
FREIHOLZ Jean-Pierre
FRIEDLI Gillian
GAMBA Lucien
GAMPER Severine
GANDER Ivana
Feu GEHRIG Laurent
GERMANN NICOD Isabelle
GIAUQUE Nadine
GILLIOZ Lucienne
GOLAZ Nelly
GOUILHERS Solène
GROSS Martine
GROSSRIEDER Lise & Paul
GROUX Myriam
GUERDAN Viviane
HADIFI-DELEVAUX Corinne
HALDIMANN Maryline
HÄMMERLI Rita & Hans Reinhard
HASLER Lisa

HENRY Lorena
HEREDIA Aurelio
HUGO Maria
HUMBERT Liliane
HYWORON Darius
IMBODEN Claire
INGIGNOLI Emanuelle
JEBBITT Kevin
KELLER Jean-Pierre
KELLER Laura
KERN Ilse
KERR Jean
KHANTOUL Lee Sereya
KIFLE Asli
KUHN Verena
KUNDIG Aline
LAEMMEL JUILLARD Valérie
LAKITSCH WEBER Silke & Robert
LAMBOTTE Gabrielle
LANDRY Gabrielle
LANGER Marcelle
LANZ Adrien

LAPIERRE Monique
LEDERGERGER Dominik
LEIMGRUBER Stéphanie
MAGNIN Sally
MAMMANA Laurent
MARCHAND-MAÎTRE Bernadette
MARCHETTI Eugenia
MARTHE Nathalie
MAULINI Camille
MAULINI-DREIFUSS Gabrielle
MAURY PASQUIER Liliane
MAYOR Steeve
MEGEVAND Marie-Claire
MEILER Corina
MELLE Laura
MENGHINI Mathieu
METTRAUX Joseph
MEYER Matthias
MIERECKE Madalena
MIEVILLE André
MIEVILLE Christine
MIEVILLE Marie-Laure

MONNARD André
MORARD Marie-José
MORENO Sara
MORETTI Angela
MOTTU Stéphanie
NAEF Laurence
ODIER Patrick
ODY Bernard
ODY BERKOVITS Laurence
OPERIOL PESSE Sophie
PAPO THOMPSON Hilary
PERENCEVIC Dragana
PERRET Francine
PERROT Valérie
PILLER Christiane
PITTELOUD Jean-Daniel
PITTET Geneviève
PLUME Amélie
PORTIER Pierre-Louis
PUPET Pascal
RAGETH Jean-Pierre
RAMA Karina
REGAD Cédric
REVERCHON Raphaël
RIESEN Monique & Norbert
RITTER-BOCION Corinne

ROD-GRANGÉ Elisabeth
RODRIK Albert
ROL Anne-Mary
ROTHLIN Hansjoerg
RUIZ Jacqueline
SANCHEZ Maria-Jose
SANCHEZ ALONSO Sara
SAPORTA Victoria
SAVOY Adélaïde
SCHULZT Henry
SCOPE Amira
SIMONNET Florent
SINTES Frédérique
SORDET Véronique
SORMANI-NIELSEN Michèle
SPINNLER SOULIE Véronique
STAMM Adrien
STEHLÉ Claire-Lise
STOCKHAMMER André
ST-PIERRE Véronique
STREIT-GROUX Yvonne & Eddy
STURZENEGGER Mireille
SWAIN Helen
TALLEUX-BAIER Denise
TEMPESTINI Cathia
THÖNI-MEROZ Jaqueline

THURRE Philippe
TIPHTICOGLOU Melina
TSCHACHTLI BLANC Marie-France
TUDISCO Mélanie
USTER Charlotte
VENEGAS VERASTEGUI LUZ Marina
VENETZ SAVIOZ Silvia
VERDIA Mariangels
VERNET DUNAND P. & C.
VON BURG Dominique
WALPEN Francis
WAVRE Rolin
WEEN Trude
WESSEL Noémie
WIESER Sibylle
WILLARD Poppy
WINKLER BOYATIR Célia
WUNDERLI MEURY Liliane
ZAMBAZ Martine
ZOSSO Ortrud
ZU DOHNA Kerstin

ainsi qu'à toutes celles et ceux qui
ont souhaité garder l'anonymat.



SOUTENEZ NOTRE ACTION !
CHAQUE DON AIDE UNE VICTIME.

CCP 12-2961-6

IBAN CH15 0900 0000 1200 2961 6

WWW.AVVEC.CH



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE

